



*Communiqué de presse
Paris, le 12 juillet 2019*

Prévention des incendies dans le secteur des déchets : l'Etat multiplie les contrôles

En réponse aux nombreux incendies qui ont récemment touché les installations franciliennes de gestion de déchets, les inspecteurs de la direction régionale et interdépartementale de l'énergie et de l'environnement (DRIEE) d'Ile-de-France ont, sous l'autorité du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, mené 57 inspections d'installations de gestion de déchets au cours des deux derniers mois, dont 26 ont eu lieu de façon inopinée le jeudi 11 juillet 2019.

Le 11 juillet, 25 agents de la DRIEE Ile-de-France ont été mobilisés pour contrôler notamment les volumes stockés, l'éloignement par rapport aux riverains, les détecteurs de fumée et les dispositifs d'alerte incendie, les systèmes d'extinction automatique d'incendie, les moyens d'accès pour les pompiers ou encore la gestion des eaux utilisées pour éteindre l'incendie. La seule journée du 11 juillet a mis en évidence **16 sites sur 26 contrôles** sur lesquels, en l'absence de compléments fournis par l'exploitant, les écarts notables à la réglementation sur les installations classées conduiront l'inspection à **proposer des mises en demeure**.

De nombreux sites stockent plus de déchets que ce que leur permet la réglementation ; les hauteurs maximales de stockage sont fréquemment dépassées. Dans de trop nombreux cas, le personnel présent sur le site n'a pas connaissance de la conduite à tenir en cas d'incendie : la formation est inexistante ou insuffisante et les dispositifs d'extinction sont mal identifiés. Certains sites ne disposent pas de moyens de lutte contre l'incendie adaptés. En outre, plusieurs sites n'apparaissent pas en mesure de retenir les eaux d'extinction en cas d'incendie.

Suite à ces constats, des mises en demeure seront prises pour assurer un prompt retour à la conformité ; des sanctions pourront également être actées. **Les inspections sur ce thème se poursuivront tout l'été**. L'incendie survenu le 11 juillet 2019 à Saint-Thibault-des-Vignes en démontre à nouveau la nécessité.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)